



Commerces de vente au détail : ouvrir en soirée

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 06/02/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 06/02/2020

Si vous voulez ouvrir votre commerce en soirée, jusqu'à minuit, c'est possible. Mais tous les commerces ne peuvent pas profiter de cette mesure puisque des conditions (très strictes) sont posées, à commencer par le lieu où est implanté votre commerce.

Ouverture en soirée : des conditions

Une nouveauté. C'est une nouveauté issue de la Loi Macron qui autorise certains commerces à pouvoir ouvrir en soirée (de 21h00 à minuit) sans nécessairement être soumis à la réglementation spécifique du travail de nuit et de son caractère nécessairement exceptionnel.

Pour qui ?...

{ABONNEZ-VOUS}

Ouverture en soirée : des contreparties

Un salaire doublé. Parce que le salarié travaille entre 21h00 et minuit, chacune de ces heures doit être rémunérée le double de ce qu'il perçoit habituellement et donne lieu à un repos compensateur équivalent en temps. Et d'autres contreparties doivent lui être accordées...

Ce n'est pas tout...

{ABONNEZ-VOUS}